

01
Ain
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement de l'Ain

LE PROGRAMME 2024

FORMATIONS

Paysage • Urbanisme • Patrimoine • Architecture • Biodiversité • Énergie

PROGRAMME 2024

NOS 3 FORMATIONS AU CALENDRIER :

28-29 MARS & 5 AVRIL 2024

PATRIMOINE BÂTI, RECONVERSION ET RÉEMPLOI

Espace protégé, bâti ancien, architecture XXème, monument historique, etc.

Suite à un changement de destination ou de vocation, d'une évolution des usages, la question de la reconversion d'un site ou d'un bâtiment peut se poser. La considération du patrimoine architectural, industriel ou naturel est alors un levier de projet pour nos villes et villages en termes d'histoire, d'identité, de recyclabilité, etc.

Objectif de formation : Déceler la valeur patrimoniale d'un lieu et argumenter en sa faveur

Inscription : <https://forms.gle/QvG9CKE4GV3xfGLT8>

6 DÉCEMBRE 2024

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, OU L'AMBIANCE NOCTURNE

Lumière, niveaux d'éclairage, cadre réglementaire, sécurité, biodiversité, énergie, etc.

Alors que nombre de communes font le choix d'éteindre l'ensemble de l'éclairage public une partie de la nuit afin de faire des économies d'énergies, la formation propose de repenser le paysage nocturne de votre commune.

Un éclairage durable, bien pensé, crée un environnement nocturne plus sûr et plus agréable, tout en réduisant les coûts énergétiques et l'empreinte carbone communale. Il s'agit en fait d'un véritable projet.

Objectif de formation : Argumenter des choix lumière dans une commune

Inscription : <https://forms.gle/aRsMDojq3Kmi3bFN6>

Accompagné d'experts sur chacun des sujets abordés, le CAUE de l'Ain est aujourd'hui un centre de formations pointu visant à vous épauler dans vos cheminements professionnels et vos responsabilités d'élus.

Depuis 40 ans, nous œuvrons quotidiennement à l'aménagement de la qualité de vie. Engagé, attentif au vivre ensemble et interlocuteur de terrain, nous proposons, de vous initier à nos savoirs et savoir-faire à travers un programme de formation résolument tourné vers l'adaptation qui s'impose à notre époque.

Le CAUE peut aussi accompagner une collectivité dans la mise en place d'une formation tirée du catalogue et adaptée à son territoire au profit de ses élus et agents, il s'agit alors de formation « à la demande ».

13 & 20 JUIN 2024

LE PAYSAGE, L'ÉLU-E ET LE PROJET

Conduire l'évolution des territoires

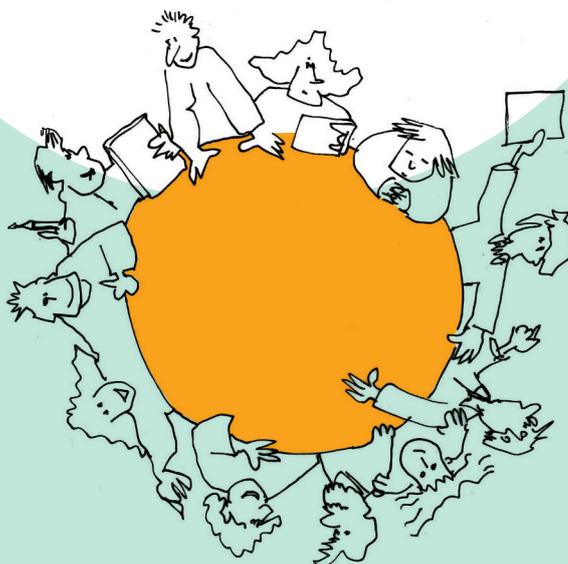
Réfléchi en termes de projet, le paysage est essentiel et fédérateur pour imaginer des solutions d'avenir de nos territoires en mutation et cela à quelques échelles que ce soit. Les projets de paysage apportent des solutions réalistes et facilitatrices qu'il faut connaître et comprendre afin de conduire des actions de bons-sens, vertueuses, souvent moins onéreuses et mettre toujours « le vivant » au coeur de ses préoccupations...

Objectifs de formation :

Identifier la responsabilité de l'élu dans la fabrique du paysage local

Etre en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage de mon territoire

Inscription : <https://forms.gle/1eBcE2f6FOaGBi387>



« J'aimerais presque un troisième jour pour approfondir »

« L'alternance entre la théorie, les exemples et la pratique était juste bien »

« On a la sensation d'avoir les cartes, à nous de jouer »

« Merci pour, l'organisation, tout est bien pensé »

« Merci à vos intervenants experts, très pédagogues et nous plaçant dans un climat de confiance, propice aux échanges »

« C'est très vivant On ne voit pas passer le temps »



**À DÉPLOYER SUR VOTRE TERRITOIRE :
CONTACTEZ-NOUS !**

COULEUR EN URBANISME

2 jours

Par petites touches et de proche en proche, par le simple fait de colorer sa façade ou de jardiner son pied de mur, nous oeuvrons tous à embellir notre cadre de vie. L'apparente facilité à parler de couleurs cache des dimensions culturelles, sensibles et techniques et scientifiques.

Objectif de la formation : Argumenter des choix de couleurs dans une commune

Pré inscription : <https://forms.gle/maXRYdRCV2TFCVYR6>

LIRE UN PAYSAGE

1 jour

Qu'il soit quotidien ou exceptionnel, urbain ou naturel, le paysage est un mot simple qui porte en lui de nombreuses notions et définitions ... Véritable outil de discussions et de projets, la lecture de paysage permet de fédérer autour d'un lieu, de s'enraciner et de débattre sereinement.

Objectif de la formation : Lire, comprendre, appréhender le paysage et de se doter d'outils de description

Pré inscription : <https://forms.gle/V9GZrB79Jg3nhshkZ>

CONDUIRE MON PROJET D'AMÉNAGEMENT

2 jours

Parce qu'il n'est pas toujours simple de savoir par où commencer et comment faire. Parce que les opérations d'architecture, d'urbanisme et de paysage sont assurées par une pluralité d'acteurs publics et privés. Parce qu'il est nécessaire de connaître à minima le code de la commande publique. Cette formation vise à vous épauler juridiquement et vous apporter des méthodes afin de piloter une opération d'aménagement de l'idée à l'achèvement des travaux.

Objectif de la formation : Conduire un projet d'architecture, d'urbanisme ou de paysage dans une commune

Pré inscription : <https://forms.gle/b7QbCHzsAEE1S91f7>

DENSIFICATION SPONTANÉE

2 jours

De la loi SRU de 2000 à la loi « Climat et Résilience » d'août 2021, l'Etat fixe désormais l'objectif national de Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050 qui devra se décliner prochainement dans les documents de planification et d'urbanisme...

Objectif de la formation : Accompagner et organiser le renouvellement urbain spontané dans la commune

Pré inscription : <https://forms.gle/rr6H9rJ9mfVhZini9>

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET PAYSAGE

2 jours

Les enjeux liés à l'urgence climatique et à la crise énergétique nous imposent de repenser nos modes de vie, d'aménager, de produire et d'habiter en intégrant les enjeux paysagers et architecturaux inhérents à ces évolutions. L'une des clés est le plus souvent de partir du projet et des objectifs de qualité paysagère pour identifier les outils d'urbanisme réglementaires à mobiliser et non l'inverse.

Objectif de la formation : intégrer des mesures pour accélérer la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique au sein des documents de planification

Pré inscription : <https://forms.gle/bD6Kd92ikrSf8Lup9>

PLATFORME S-PASS TERRITOIRES

2 jours

S-PASS Territoires, la plateforme participative du cadre de vie favorise la mise en réseau et la coopération des acteurs et des publics pour faire émerger une intelligence collective des territoires.

Objectifs de la formation :

Niveau 1 : apprendre à travailler en réseau avec S-PASS Territoires, prendre en mains concrètement la plateforme, de la contribution au partage des contenus

Pré inscription : <https://forms.gle/OrcttsZryEUoFt9v8>

Niveau 2 : apprendre à mettre en place et animer une démarche de participation avec S-PASS Territoires

Pré inscription : <https://forms.gle/iKABk2tPuxkVuGw47>

Informations pratiques :

Lorène JOCTEUR
Nathalie LEQUY
04 74 21 11 31
formation@caue-ain.com
www.caue01-formation.org

Des questions sur les prises en charges des formations :

<https://www.caue01-formation.org/fr/portail/296/apropos/67358/prise-en-charge-des-formations.html>



Lieu des formations : Les formations ont lieu majoritairement à Bourg-en-Bresse, sauf à quelques exceptions et cela à des fins pédagogiques. Elles peuvent cependant être organisées au sein de votre organisme ou sur votre territoire en fonction du nombre d'inscrits.

Durée : La journée de formation est de 7 heures. Les formations sont de 1, 2 ou 3 journées selon le contenu pédagogique.

Horaires : 9h00-17h00, sauf mention contraire dans le programme.

Pause déjeuner : Les repas seront pris en charge sauf mention contraire dans le programme.

Modalités et délai d'accès : L'inscription s'effectue en ligne grâce au lien correspondant à chaque formation. L'inscription doit être finalisée 5 jours avant le début de la formation.

Prix des formations :

Formation 1 jour : 400 euros
Formation 2 jours : 600 euros (sauf mention contraire)
Formation 3 jours : 800 euros

Nombre de participants : Le nombre est limité à 12. Il est nécessaire que 6 personnes soient inscrites pour que la formation ait lieu.

Situations de handicap : Pour étudier un besoin spécifique, contactez-nous (formation@caue-ain.com) pour étudier au mieux votre demande.

Pré-requis : aucun sauf mention contraire indiquée sur le programme détaillé



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
Actions de formation

Organisme de formation, le CAUE est enregistré sous le n°84010196301 auprès du préfet de région Auvergne Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Il dispose de l'agrément de formation des élus, renouvelé le 20/02/2023. Le CAUE de l'Ain est certifié Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation, depuis le 11 février 2022.

CAUE de l'Ain
34 rue du général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 21 11 31
www.caue01.org